



Compte rendu du CHSCT du 9 novembre 2022

Vos représentants CHSCT SOLIDAIRES FINANCES siégeant ce jour :

- Nicolas GOU (titulaire – co-secrétaire Solidaires Douanes)
- Guillaume ROUSSEL (titulaire – Secrétaire Solidaires Finances Publiques)
- Bouchra ZAKI (suppléante)
- Arnaud BLANFUNÉY (suppléant)

Nous nous sommes réunis le 9 novembre pour siéger lors de deux CHSCT, un exceptionnel qui porte sur le rapport de la délégation d'enquête suite à la tentative de suicide d'un agent du Pôle RH de la Direction Interrégionale (DI) Occitanie des Douanes suivi d'un CHSCT ordinaire.

CHSCT sur le rapport de la délégation d'enquête

La délégation d'enquête a été constituée suite à l'acte grave dont a été victime un agent des douanes en poste au service Ressources Humaines de la DI Occitanie le dimanche 26 juin dernier, à savoir une tentative de suicide à son domicile.

La tentative de suicide étant intervenue en dehors du lieu de travail, l'ouverture de cette enquête pouvait apparaître comme non obligatoire.

Toutefois, une lettre de l'agent, reliant son acte au travail, présentée en CHSCT le 12/07/22 ainsi qu'une mention au registre Hygiène et Sécurité ont conduit le Comité à mettre en place une délégation d'enquête.

La délégation est constituée de représentants des personnels et de l'administration de la Douane et de la DDFIP.

L'enquête du CHSCT a pour objet d'analyser le travail, son organisation, les contraintes professionnelles de l'agent et du service, en vue de proposer des mesures de prévention et des actions d'amélioration des conditions de travail pour le service du pôle RH, formation professionnelle et recrutement de la Direction Interrégionale des Douanes d'Occitanie.

De ce fait elle se distingue:

- De l'enquête pénale qui vise à clarifier les faits et le contexte de l'événement afin de permettre au procureur de la République d'apprécier l'opportunité de poursuivre ou non pénalement des responsables et conduite par les services de police.

- De l'enquête d'un corps d'audit interne qui a pour objet d'analyser une situation sur la base de la lettre de mission qui en définit le cadre et dont le rapport est remis à l'administration seule et n'est pas public.

- Du travail de la commission de réforme qui va analyser et conclure sur l'imputabilité au service de la tentative de suicide.

Le rapport qui comporte différentes propositions concernant notamment les effectifs, le management, l'adaptation des postes et de l'environnement de travail, la répartition de certaines missions FP a été présenté au CHS en présence du DI et voté à l'unanimité.

Le DI s'est engagé à prendre en compte et retenir ces recommandations en particulier dans son dialogue de gestion avec la DG.

Une restitution aux agents du service est prévue dans les prochains jours dont la date sera fixée par la DI.

CHSCT ordinaire

Point 1 - Approbation des procès-verbaux des séances du 27 juin, 12 juillet et 27 septembre 2022 (pour avis)

Le PV du 27 juin est voté à l'unanimité, les PV des CHSCT suivants seront adoptés lors d'un CHSCT exceptionnel le 16 décembre, car le CHSCT n'existera plus à partir de 2023 (voir point 5).

Point 2 – Douane: PAP DI et DR 2022 (pour avis)

Malgré les multiples demandes d'améliorer le plan annuel de prévention (PAP) 2022 depuis le mois d'avril, les propositions de la direction sont largement insuffisantes. Ce PAP n'est pas assez concret, il n'esquisse qu'études et réflexions...

Vote contre à l'unanimité.

Point 3 – INSEE: DUERP/PAP 2022 (pour avis)

L'INSEE présente son DUERP/PAP.

Sur le site de Montpellier dont nous avons la compétence, aucun risque n'est classé A ou B.

Vote pour à l'unanimité.

Point 4 – Budget 2022: finalisation (pour avis)

INSEE:

Le CHSCT a voté le financement de lampes de bureau LED, des chaussettes à neige pour leurs 2 véhicules, et un capteur de CO2 pour la salle de réunion.

DDFIP:

Le CHSCT a voté le financement d'un transpalette électrique à Béziers Verdier, des détecteurs automatiques et flashes lumineux pour l'alarme incendie du Millénaire, et des capots d'insonorisation d'imprimantes à l'Enregistrement de Béziers.

Point 5 – Présentation du décret du 20 novembre 2020 mettant en place les CSA et formations spécialisées (pour information)

L'ISST a fait la présentation des nouvelles instances : Comité Social d'Administration (CSA) et Formations Spécialisées (FS). Ils remplacent au 1er janvier 2023 les CT et CHSCT. La FS reprend l'essentiel des missions du CHSCT, mais perd son indépendance, et devient une branche du CSA.

- Pour la DDFIP, il y a aura un CSA et une FS à Montpellier.
- Pour l'INSEE, il y a aura un CSA et une FS à Toulouse.
- Pour les Douanes, il y a aura un CSA et une FS à Montpellier, et des FS dites de services dans les DR de Toulouse et Perpignan.

Solidaires Finances trouve inadmissible qu'à moins de deux mois de ce changement certains décrets d'application ne soient toujours pas rédigés. Il est même encore prévu un groupe de travail national mi-décembre.

Alors que la décision de les créer date de 2019, il se pourrait que lors de leurs mises en place en 2023, ils n'aient pas toutes leurs compétences, voire même qu'ils soient illégaux.

Point 6 - Questions diverses:

- Douane:

- Trappe de désenfumage de l'atelier STA de Mèze:

La responsable du Pole Logistique Immobilier (PLI) indique qu'elle n'a pas eu le temps de refaire un mesurage des locaux. Elle souhaite qu'il soit officiel pour le rendre opposable au propriétaire. **Solidaires Finances** fait remarquer que la Direction avait refusé l'intervention d'un géomètre du cadastre lors de la visite de la délégation début juillet. Une nouvelle délégation avec un géomètre est à programmer avant la fin de l'année. C'est quand même 6 mois de perdu dans ce dossier de sécurité très important !

- SRE:

La direction a installé des capteurs de CO2. **Solidaires Finances** et l'ISST indiquent qu'ils ne sont pas suffisants pour connaître le débit de la VMC.

L'ISST préconise l'achat d'un capteur d'enregistrement de CO2 avec mémoire numérique, et signale que le bailleur (la Préfecture) est dans l'obligation de fournir les mesures de débit de la VMC. Le PLI va redemander les mesures à la Préfecture.

La Direction vient d'apprendre qu'une réunion était programmée mi-novembre pour le déménagement temporaire du SRE au 1er janvier en raison de travaux importants sur le système de chauffage/climatisation de l'immeuble de la DREETS dont la durée est estimée à 1 à 2 mois.

La cheffe de PLI regrette d'être mise devant le fait accompli. L'ISST rappelle la réglementation, qui oblige le propriétaire à mettre en place une inspection commune préalable avec les services occupants et un plan de prévention avant travaux. Ceci permet également de définir en amont un calendrier de déplacement de services pour en assurer l'organisation et la continuité.

DDFIP :

Points sur les travaux immobiliers:

- **Millénaire:** Le Directeur nous dit avoir mis la pression sur le titulaire du marché (retard de 4 mois), un changement de conducteur de travaux est intervenu, la fin de la phase 1 est prévue dans 15 jours. Une pose de stores et de films solaires est prévue dans certains bureaux.
- **Lunel: Solidaires Finances** dénonce d'énormes malfaçons. La Direction indique que le l'entreprise y travaille pour y remédier. La fin des travaux est prévue courant janvier.
- **Pézenas:** La fin de la phase 2 est prévue début décembre, la semaine prochaine une réunion aura lieu avec les chefs de services sur l'organisation et l'occupation des bureaux lors de la prochaine phase 3. Comme demandé par **Solidaires Finances** lors du dernier CHSCT, l'ISST a rendu à la direction un avis technique sur les problèmes d'évacuation incendie.
- **Montmorency:** Le démarrage d'une nouvelle phase va entraîner les déménagements des services MDRA, DCSG, la division des particuliers, la division du contrôle fiscal, et le service courrier. Ils seront positionnés dans la zone tampon du centre de contact ou dans le hall d'accueil dont la livraison est imminente.
A partir du 15 novembre, durant 3 à 5 jours, une aspiration des graviers des toits des bâtiments A et B, est organisée afin de refaire l'isolation et l'étanchéité de la toiture. Cela occasionnera d'importantes nuisances sonores, et l'accès au parking souterrain risque d'être bloqué. La direction étudie les solutions.
- **INSEE:** Le rez de jardin sera livré le 21 décembre, et le calendrier des travaux du CSRH est pour le moment respecté.
- **Sète:** C'est la fin de la première phase, la zone de réunion va devenir une zone tampon. La phase 2 débutera avant fin novembre. La mise en fonction de la pompe à chaleur est retardée à début décembre. La solution de remplacement prévue est de basculer les climatisations en chauffages si possible et d'installer des chauffages d'appoint.
- **Centre de contact:** Le calendrier est respecté, la livraison se fera mi-novembre.
- **Lodève:** Les travaux d'agrandissement de la cuisine vont bientôt commencer. A la demande d'agents, **Solidaires Finances** sollicite une ouverture dans la cloison entre deux bureaux d'un service assiette. La direction étudiera cette proposition et pourrait la coupler avec les travaux de la cuisine.

Si vous avez des problématiques à nous faire remonter sur les travaux immobiliers, sachez que le 22 novembre, nous aborderons à nouveau ce point en CTL.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.